

Pierre GENEVIER
18 Rue des Canadiens, App. 227
86000 Poitiers
Tel.: 09 84 55 98 69 ; fax : 09 89 55 98 69 ; mob. : 07 82 85 41 63 ; Courriel : pierre.genevier@laposte.net.

Poitiers, le 17 mars 2016

Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Copie : M. Gérard Larcher, M. Claude Bartolone, et M. Jean-Marc Ayrault.

Objet : Nomination pour le poste de Secrétaire Général de l'ONU et présentation de ma candidature aux Présidents de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité pour que je puisse participer aux 1ères rencontres entre le 12 et 14 avril.

Cher Monsieur le Président,

1. Suite à mes différents courriers de ces dernières années **(a)** pour, entre autres, vous présenter le travail et les propositions que j'ai faites à l'Assemblée Générale des Nations Unies entre 2005 et 2015 [lettres du 25-4-13 ([PJ no 14](#)), du 28-8-13 ([PJ no 13](#)), du 13-9-13 ([PJ no 12](#))], et **(b)** pour dénoncer l'inconstitutionnalité de notre système d'aide juridictionnelle [lettres **du 20-1-16** ([PJ no 4](#)), du 17-11-14 ([PJ no 6](#)), du 30-6-14 ([PJ no 9](#)), du 23-4-14 ([PJ no 10](#))], je me permets de vous écrire à nouveau pour solliciter ma nomination pour le poste de **Secrétaire Général des Nations Unies** et la présentation de ma candidature aux Présidents de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité pour que je puisse participer aux 1ères rencontres organisées **entre le 12 et 14 avril**.

A L'importance de se mettre d'accord sur une stratégie et une plate-forme de propositions pour atteindre nos différents objectifs, et mes principales propositions.

1) L'adoption d'une stratégie et d'une plate-forme de propositions est bonne pour les pays riches et pour les pays pauvres.

2. Après l'adoption des SDG (25-9-15) et l'accord de Paris (12-12-15), il est, je pense, **indispensable** (pour l'ONU et ses pays membres) de se mettre d'accord sur **une stratégie** et sur **une plate-forme de propositions** pour aider **(i)** l'ONU à résoudre nos problèmes globaux et **(ii)** ses pays membres à atteindre les différents objectifs qui ont été fixés ; et bien sûr, cette nouvelle étape **devrait (je pense)** avoir lieu lors du processus de sélection du prochain Secrétaire Général de l'ONU entre avril et septembre 2016 environ. Pour atteindre nos objectifs dans les domaines du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique, **les pays riches** vont devoir investir, en plus de l'aide au développement (les 0,7 % de PNB promis en ODA), environ **100 milliards de dollars** par an à partir de 2020 pour aider les pays pauvres à lutter contre les conséquences du réchauffement climatique, et bien sûr cela représente des sommes importantes qui justifient d'avoir **une stratégie claire** pour être sûr que l'argent investi sera utilisé **efficacement** et bien dans le but d'atteindre nos différents objectifs. Bien sûr, l'adoption d'une **stratégie claire et efficace** est aussi **dans l'intérêt des pays pauvres** qui devront sortir un grand nombre de personnes de la pauvreté et transformer leurs économies vers des économies qui émettent peu de carbone et sont respectueuses de l'environnement.

3. Présenter **une stratégie et une plate-forme de propositions** qui soient acceptées par tous les pays **n'est pas simple** évidemment, mais c'est possible, et il est capital d'essayer de le faire, tout en mettant le plus de chances de réussir de notre côté. La plate-forme que je défends, demande à chaque pays des efforts équivalents et propose de résoudre principalement des problèmes techniques complexes en s'aidant des acquis de certains pays riches, et dans le but de développer des procédures et des systèmes (justice,

administratif, économique,) plus efficaces et moins couteux pour tous. C'est le cas par exemple de la proposition que je fais pour améliorer les systèmes d'aide juridictionnelle dans le monde entier, en se basant, entre autres, sur l'expérience de pays comme la France, le Canada, l'Angleterre et les USA dans ce domaine. **Les contraintes 'constitutionnelles', budgétaires et organisationnelles sont si strictes, que le développement d'un nouveau système d'AJ efficace, respectueux des droits des pauvres, et peu couteux, est presque entièrement un problème technique complexe qui ne laisse presque aucune marge de manœuvre aux politiciens [voir PJ no 15, no 12-13], donc les chances d'obtenir un accord sur ce genre de propositions sont - en théorie - plus grandes que sur des propositions plus politiques ; et bien sûr, la recherche et le développement de l'alternative au capitalisme de marché est aussi d'abord un problème technique complexe.**

2) *La description de la stratégie et de la plate-forme de propositions.*

a) La stratégie et ses bénéfices.

4. En gardant ces remarques en tête, **les grandes lignes de la stratégie** que je propose sont : **(1)** de mettre **l'Internet au centre de notre effort** pour résoudre nos problèmes globaux et pour atteindre nos différents objectifs entre 2015 et 2030 [la représentante de l'Europe sur ce sujet, Mme Neelie Kroes, avait fait cette recommandation à l'ONU aussi en 2014, et j'avais déjà fait cette remarque en 2005 (PJ no 11.)] ; **(2)** de porter **une plus grande attention** (que nous l'avons fait au pare avant) sur ce qui se passe dans **les pays riches** (et très avancés) pour résoudre plus efficacement nos problèmes globaux et atteindre nos différents objectifs ; et **(3)** d'utiliser plus efficacement notre société de l'information tout en s'attaquant aux principales causes '*psychologiques*' et systémiques de la pauvreté. Cette stratégie est justifiée d'abord parce que **l'Internet** offre des possibilités exceptionnelles pour rendre des services à des millions (centaines de millions et même milliards) de personnes tout en limitant de manière significative l'investissement de base, notamment en développant des applications globales qui peuvent être utilisées par plusieurs (ou tous les) pays [il y a déjà des exemples d'applications (internet) qui sont utilisées par plus d'un milliard d'utilisateurs dans le secteur privée, et aussi des applications utilisées par des millions (voir plus) dans le secteur public, donc on peut utiliser l'Internet de manière encore plus efficace pour résoudre certains problèmes administratifs ...].

5. Cette **stratégie** nous permet aussi de développer de nouveaux systèmes et des procédures (administratifs, de justice, économiques) - utilisables par plusieurs (ou tous les) pays - **tout en prenant avantage de l'expérience et des connaissances** que les pays riches ont déjà acquises dans des domaines critiques comme, par exemple, les domaines de l'économie et de la justice, et plus particulièrement de l'aide juridictionnelle qui **devrait** permettre aux pauvres de défendre leurs droits efficacement. Elle permettrait aussi aux pays riches de s'acquitter d'une partie de leurs obligations en matière d'ODA, **tout en résolvant** leurs propres problèmes, ce qui n'est pas un avantage négligeable pour les pays riches et pauvres quand on sait que **seuls 5** pays respectent leur engagement dans ce domaine (les 0,7% de GNI), et **seulement 9** pays respectent la limite inférieure de plus de 0,15 % de GNI d'aide aux LCDs. De plus, seuls les pays riches sont réellement capables de prendre l'initiative sur certains grands travaux complexes comme ceux que je propose d'engager. Et enfin, comme l'explique ma lettre du 18-1-15 (PJ no 5, no 50-51), les pays agissent (**principalement**) en fonction de leur intérêt, ce qui inclut de rester plus riches que les autres pays, et ceci a tendance à ralentir notre effort pour éradiquer la pauvreté (même si c'est aussi dans notre intérêt), donc en faisant plus attention à ce qui se passe dans les pays riches, on pourrait mieux les sensibiliser à ce problème et lutter contre ce phénomène.

b) La plateforme de propositions et ses conséquences sur les SDG.

6. Les principales propositions (ou actions) que je défends sont donc : **(1)** la création d'une nouvelle **Organisation Internationale** pour gouverner et gérer **l'Internet**, une organisation qui aura pour tâche, entre autres, de développer et de maintenir des **applications informatiques globales** pour nous aider à résoudre certains problèmes globaux et de faciliter le transfert des technologies de l'information vers les pays pauvres ; **(2)** la recherche et le développement de **l'alternative au capitalisme de marché (a)** pour, entre autres, créer un système de rémunération qui paye plus les gens en fonction de leur relative contribution au progrès de la société que le système actuel ne le fait [au fond de vous-même, vous êtes sûrement d'accord que **votre travail de Président** est plus important pour (le progrès de) la société (la France et le monde) et le bien être des français **que le travail de l'avant-centre du PSG** qui gagne **par an peut-être plus de 100 fois plus que ce que vous gagnez, donc il faut résoudre**

ce genre de problèmes en urgence], (b) pour aider l'ONU (i) à éradiquer la pauvreté, (ii) à diminuer les inégalités, et (iii) à combattre le réchauffement climatique, et (c) pour faciliter la convergence, entre autres [cette proposition est possible si en même temps on prévoit d'améliorer notre système d'information international avec la création d'une nouvelle IO pour faire cela]. Et aussi bien sûr (3) une série d'actions ciblées pour améliorer 'nos' systèmes de justice (en nous aidant de l'expérience acquise dans certains pays riches), dont bien sûr le développement d'un nouveau système d'aide juridictionnelle qui respecte les droits fondamentaux des pauvres ainsi que les applications informatiques globales pour supporter son implémentation dans tous les pays qui souhaiteraient l'utiliser [et aussi des actions pour améliorer la qualité des décisions de justice et pour plus responsabiliser les magistrats et les greffiers].

7. Comme vous le comprenez, ces 3 propositions principales auraient des effets bénéfiques importants sur chacun des objectifs que les pays doivent atteindre entre 2015 et 2030. Par exemple, la création d'une *Organisation Internationale pour l'Internet* et le *développement d'applications globales spécifiques* auront un impact direct sur la réduction de la pauvreté (obj. 1), la lutte contre les inégalités (obj. 10) [et aussi sur les objectifs 4, 8, 9, 16 et 17] et un impact indirect sur les autres objectifs [2, 3, 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, et 15] et les objectifs de l'accord de Paris car ils permettront, entre autres, de résoudre certains problèmes spécifiques et de mettre en place de nouvelles formes de coopération et de partenariat entre les pays riches et les pays pauvres (et avec les entreprises) pour financer le développement ou pour transférer les technologies de l'information vers les pays pauvres. Le *développement de l'alternative au capitalisme de marché*, aura aussi un impact direct sur la réduction de la pauvreté (obj. 1), sur la lutte contre les inégalités (obj. 10) [en créant un système qui rémunère les gens plus en relations avec leur contribution relative au progrès de la société], et sur l'objectif 8, bien sûr aussi, et un impact indirect sur tous les autres objectifs [En 2012, M. Lamy a qualifié la recherche de l'alternative au capitalisme de marché, de question fondamentale dans sa préface du livre '20 propositions pour réformer le capitalisme', (il écrit '... Reste la question fondamentale qui est celle de la recherche d'une alternative au capitalisme de marché. Les auteurs ne s'engagent pas sur ce terrain, il est vrai miné par des expériences historiques désastreuses ... '), et en 2005, j'avais déjà souligné l'importance de la proposition].

8. Enfin, l'amélioration de nos systèmes de justice, et en particulier le développement d'un nouveau système d'AJ plus respectueux des droits des pauvres aura un impact direct sur la réduction de la pauvreté (obj. 1), et sur la lutte contre les inégalités (obj. 10), et l'objectif 16 bien sûr car on ne peut pas garantir la justice aux pauvres quand on n'a pas un système d'aide juridictionnelle efficace qui respecte leurs droits fondamentaux, et elle aura aussi un impact indirect sur plusieurs autres objectifs [5, 8, 15, et 17]. On ne peut pas éradiquer la pauvreté si on n'a pas un système d'AJ efficace pour les pauvres, même en France on aura de la peine à diminuer le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté sans cela. Le document présentant ma vision sur les défis et les opportunités que l'ONU et le prochain UNSG pourraient rencontrer [notamment dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement durable, des droits de l'homme, de la réponse humanitaire, et du management de l'ONU], demandé par M. Mogens Lykketoft, présente aussi quelques autres propositions et explique pourquoi cette plate-forme de propositions permettrait de répondre aux défis auxquels l'ONU et le prochain SG devront faire face, et d'utiliser les opportunités qui se présenteront, et je serais heureux de vous en parler plus en détail de vive voix si vous le souhaitez.

B Le processus de sélection du nouveau UNSG et la responsabilité des 5 pays membres du Conseil de Sécurité de présenter au moins un candidat et une plate-forme de propositions.

1) La lettre du 25-2-16 du Président de l'AGNU, M. Mogens Lykketoft.

9. Le Président de l'AGNU, M. Mogens Lykketoft, a écrit récemment aux états membres de l'ONU (PJ no 1) pour donner des précisions sur le processus de sélection du prochain UNSG, et il a précisé (1) que six candidats s'étaient déjà présentés (M. Guterres s'est aussi présenté depuis cette lettre) et (2) qu'il allait organiser les premières rencontres entre les candidats (qui se seront présentés à cette date) et les membres de l'AGNU entre le 12 et le 14 avril, pour permettre (a) aux candidats de présenter leur vision sur les défis et les opportunités que l'ONU et le prochain UNSG pourraient rencontrer, et (b) aux représentants de pays de leur poser des questions. Ensuite, il précise aussi que, bien que d'autres candidats pourraient décider de se présenter après ce premier rendez-vous d'avril, il est 'préférable' que les pays présentent leurs candidats suffisamment tôt pour qu'il puisse participer à ce premier rendez-vous d'avril (et c'est compréhensible), c'est pourquoi je sollicite ma nomination maintenant et dans l'espoir que 'vous' (et le représentant français à l'ONU)

puissiez présenter, avant (ou au) début avril, ma candidature aux Présidents de l'AGNU et du Conseil de Sécurité pour que je puisse assister aux 1ères rencontres prévues **entre le 12 et 14 avril**.

10. Les six 1ers candidats viennent tous d'**Europe centrale** car, comme vous le savez, c'est la seule des **5 régions** qui n'a pas encore eu un ressortissant élu UNSG, mais M. Mogens Lykketoft a souligné que cette règle n'était pas '**inviolable**' (et la nomination récente de M. Guterres le prouve) ; et de plus aucun des 5 pays membres permanents du Conseil de Sécurité n'a encore présenté de candidat au poste d'UNSG [notamment en raison de la règle non écrite sur ce sujet], donc la candidature d'un des 5 pays membres permanents du Conseil de Sécurité **serait** aussi **légitime** que celles de l'Europe centrale, **surtout si son objectif** n'est pas seulement de présenter un candidat, **mais aussi de défendre des propositions** qui aideraient tous les pays à atteindre leurs différents objectifs et l'ONU à résoudre nos problèmes globaux, et elle permettrait d'aborder formellement **ce sujet** de la présentation d'un candidat et de propositions par les 5 pays membres permanents du Conseil de Sécurité, qui **est important** car la règle non-écrite qui les en empêche n'est pas bonne du tout pour l'ONU et pour la planète, je pense.

2) La légitimité de ma candidature.

11. La règle non-écrite empêchant les 5 pays membres permanents du Conseil de Sécurité de présenter un candidat au poste de UNSG **n'est pas** bonne car ces 5 pays sont parmi les plus avancées et/ou les plus riches de la planète, et sont donc des pays qui ont les **ressources, l'expérience, et les capacités intellectuelles et de recherche** nécessaires pour présenter **des solutions** à certains **problèmes** systémiques ou techniques **complexes** comme ceux que je me propose de résoudre. Empêcher ces pays de présenter des candidats au poste de UNSG est donc une façon indirecte de leur permettre **d'échapper à leur responsabilité** qui est de rechercher et de proposer des solutions parfois complexes à certains nos problèmes globaux, et cela n'est pas bon du tout pour la planète. Bien sûr, ces 5 pays ne devraient pas non plus se cacher derrière cette règle non écrite et ignorer leurs responsabilités, au contraire, ils devraient d'eux-mêmes décider de présenter ces solutions formellement lors du processus de sélection d'un nouvel UNSG. J'explique cela aussi dans la présentation de ma vision sur les défis et les opportunités que l'ONU et le prochain UNSG pourraient rencontrer car pour moi, le processus de sélection du secrétaire général est **une opportunité** que les pays membres et l'ONU doivent saisir pour réfléchir sur la meilleur stratégie à adopter pour résoudre nos problèmes (et les rencontres organisées par M. Lykketoft peuvent aider à faire cela, je pense).

12. La présentation de la **candidature de Paris** (et plus généralement de la France) **pour les JO de 2024** est bonne pour le monde entier et pour la France sans aucun doute, donc il est triste et regrettable que les pays en général, **et les plus avancés en particulier**, ne fassent pas le même type d'effort **(1)** pour réfléchir à des candidatures au poste de UNSG et des propositions qui soient aussi utiles pour le monde, **(2)** pour proposer des solutions à certains problèmes globaux complexes, et **(3)** pour mobiliser des compétences et des moyens pour mettre en œuvre ces solutions, exactement comme ils le font pour organiser les JO ou la coupe du monde de foot [ces événements sportifs donnent la possibilité d'investir dans des projets qui restent utiles pendant des années, par exemple la construction de stades de foot et de villages olympiques (à Munich le village Olympique, construit il y a des dizaines d'années, reste une attraction de la ville tout à fait exceptionnelle **et utile aux munichois**), donc il n'est pas absurde d'imaginer que la France **puisse initier (et encourager)**, à l'occasion de la sélection de l'UNSG, **le développement d'un système d'AJ et la recherche à l'alternative au capitalise de marché** qui seraient ensuite utiliser par tout le monde...]. Bien sûr, **pour justifier ma candidature**, je dois aussi expliquer pourquoi j'ai les compétences recherchées, donc je vais aborder ce sujet maintenant.

C Les compétences nécessaires pour ce poste.

1) Le profil recherché par l'ONU et mes compétences pour ce poste.

a) Les compétences en management et le leadership.

13. Dans leur lettre **du 15-12-15**, le Président de l'AGNU et le Président du Conseil de Sécurité ont précisé que le candidat devrait présenter les compétences suivantes (en anglais) : '*proven leadership*

managerial abilities', '*extensive experience in international relations*', et '*strong diplomatic, communication and multilingual skills*'. D'abord, pour ce qui est '**des compétences en gestion**' (ou en management, et le leadership, '*proven leadership and managerial abilities*'), celles-ci incluent forcément ce que l'on peut appeler **les compétences techniques, les connaissances sur le sujet en question, et les aptitudes pour ce sujet**, et ces compétences, ces connaissances, et ces aptitudes **apparaissent (1)** à la lecture de la plate-forme de propositions que je présente, et des arguments que j'utilise pour la défendre car la présentation d'une telle plate-forme ne demande pas seulement des connaissances sur le travail de l'ONU, les problèmes que l'ONU doit résoudre et la situation dans le monde, mais aussi des connaissances, compétences techniques et aptitudes dans les différents domaines couverts comme les droits de l'homme, les systèmes de justice, l'informatique, la gestion (...), et **(2)** en regardant le travail que j'ai fait **depuis plus 20 ans** – à ma propre initiative - pour pouvoir imaginer et présenter la plate-forme.

14. Ensuite, **les compétences en gestion** incluent aussi **des compétences conceptuelles**, c'est à dire la capacité à comprendre un concept et une situation donnée, de développer des idées et de mettre en œuvre une stratégie, et là encore l'élaboration et la présentation des propositions et le chemin suivi - **dans un contexte très particulier** - montrent aussi **ces compétences conceptuelles**. Enfin, pour ce qui est des **compétences humaines**, qui sont aussi incluses dans les compétences en gestion, et de la capacité '**à rendre les autres capables de contribuer à l'efficacité et au succès des organisations dont ils sont membres**' (le leadership), il faut, pour bien les évaluer, comprendre les situations auxquelles j'ai dû faire face pendant ces 20 dernières années (les fraudes dont j'ai été victime en Essonne, ..., aux USA,) et les efforts que j'ai dû faire pour résoudre ces problèmes dans un contexte difficile, comme, par exemple, dénoncer des imperfections de nos systèmes justices (en France et aux USA,) et des comportements malhonnêtes de certains de nos politiciens (en Essonne...) avec toutes les conséquences que cela a eu pour moi et pour mes conditions de vie et ma carrière professionnelle.

b) Les efforts faits pour dénoncer la malhonnêteté de l'AJ en France (dès 1999) sont aussi une preuve de mes compétences pour ce poste.

15. Etant données les compétences, l'expérience et la **qualité** des **7 candidats** qui se sont déjà présentés [ancien président de pays, ancien premier ministre, ancien (ou actuel) directeur général de grandes organisations internationales, ancien (ou actuel) ministre des affaires étrangères...], je dois être particulièrement attentif à ce sujet des compétences nécessaires pour le poste, donc j'aimerais apporter un autre argument ici. Je suis sûr que **vous seriez d'accord** que, en France, les présidents, les premiers ministres et ministres des affaires étrangères (et même certains membres du Conseil constitutionnel,) **depuis 2000** présenteraient tous **des compétences et une expérience équivalentes** (ou presque) à celles des 7 candidats déjà sur la liste, **pourtant** aucune de **ces personnalités de haut niveau** n'a fait l'effort **(1)** de dénoncer la malhonnête (l'**inconstitutionnalité**) de la loi sur l'AJ qui '**vole**', de manière presque systématique et **depuis plus de 25 ans**, environ **14 millions** de français, et **(2)** d'expliquer que cette loi malhonnête avait des conséquences graves **sur l'intégrité** de l'ensemble de notre système de justice, **alors que moi, dès 1999**, et dès que j'ai appris comment l'AJ fonctionnait, **j'ai toute suite dénoncé sa malhonnêteté** [à la CAA de Paris, au conseil d'Etat, à la CEDH, au premier ministre et autres politiciens concernés..., et même dans ma demande d'asile aux USA] et j'ai fait cela malgré les conséquences graves que cela pouvait avoir pour moi.

16. Je n'avais pas à cette époque toutes les informations et les connaissances sur le sujet que j'ai utilisées pour présenter ma QPC récente, mais cela ne m'a pas empêché de présenter des arguments qui ne laissaient aucun doute sur la malhonnêteté de l'AJ ; et bien sûr, les personnalités de haut niveau dont je parle, elles, avaient toutes les informations et les compétences nécessaires pour comprendre ce problème, **donc** j'ai démontré **que j'avais des compétences** (managérial et de leadership) **d'un niveau équivalent** à celles de ces personnalités de haut niveau, et **les compétences recherchées** pour le poste d'UNSG. Je souligne aussi que j'ai démontré **une intégrité** supérieure à ces personnalités car, en restant silencieuses sur ce sujet, elles ont contribué à '**voler**' des millions de français. Je souhaiterais enfin mentionner qu'une des tâches du Secrétaire Général est aussi parfois de contredire les pays membres [*'Le Secrétaire général faillirait à sa tâche s'il ne tenait pas scrupuleusement compte des préoccupations des pays Membres, mais il doit aussi défendre les valeurs et l'autorité morale des Nations Unies et agir pour la paix, même au risque de contrarier ou de contredire de temps à autre ces mêmes États Membres.'* UN web site], et bien sûr c'est ce **(1)** que je fais sur ce sujet de l'AJ comme le rappelle ma lettre **du**

20-1-16 (PJ no 4.) et **(2)** que j'ai fait en allant aux USA pour demander l'asile politique et en me battant en justice en France et aux USA contre les administrations **pendant plus de 17 ans.**

c) Même si vous avez des doutes sur le bien-fondé de ma QPC sur l'AJ et des arguments que je vous ai présentés en janvier, vous devez laisser les pays membres de l'ONU se faire leur propre opinion en présentant ma candidature.

17. Bien que les avocats aient admis que l'AJ ne permettait pas de défendre les pauvres efficacement, que les juridictions suprêmes et le Conseil constitutionnel aient triché pour empêcher le jugement sur le fond de ma QPC, et que ni vous, ni les autres destinataires de ma lettre **du 20-1-16 (PJ no 4.)** n'avaient répondu à ce jour, **vous, personnellement** (ou un de vos ministres) pourriez (ait) continuer de penser que l'AJ ne viole pas les droits des pauvres, ou même présenter des arguments écrits en ce sens **maintenant**, mais dans ce cas, **il faudrait** quand même, je pense, laisser **les pays membres de l'ONU se faire leur propre point de vue** sur ce sujet de l'AJ et **sur le sujet de mes compétences qui est lié comme on vient de le voir** aux deux paragraphes précédents [car ces arguments arriveraient un peu tard et seraient forcément très douteux], et bien sûr pour cela il faut présenter ma candidature. L'objectif **numéro un** des SDG est **d'éradiquer la pauvreté**, et on ne peut pas atteindre cet objectif **sans** un système d'AJ efficace, **les remarques** que je fais et **la proposition** que je présente sur ce sujet de l'AJ **sont donc fondamentales** pour le succès des SDG, alors vous devez permettre aux pays membres de l'ONU **(1)** d'évaluer tous les arguments que je **vais** présenter et **(2)** de réfléchir à la position de la France et de ses politiciens sur ce sujet **pendant plus de 25 ans.**

[18. Enfin, pour ce qui est de **la capacité à communiquer, des aptitudes à la diplomatie et de la longue expérience dans les relations internationales**, elles étaient nécessaires pour faire le travail que j'ai dû faire pendant **plus de 20 ans** pour élaborer et présenter la plate-forme. De plus, je peux communiquer en français et en anglais, les langues fréquemment utilisées à l'ONU, et j'ai travaillé en Allemagne **en allemand** entre 1994 et 1996. J'ai aussi travaillé au développement de systèmes informatiques, notamment **des applications réseaux complexes dans un contexte international**, donc j'apporte une expérience **qui est importante** au regard du développement de l'Internet et de la part qu'il prend dans nos vies et nos économies et **qui serait très utile si l'ONU adoptait la plate-forme que je propose** (expérience que les autres candidats n'ont pas, semble-t-il). **Mon travail** sur cette candidature **depuis plus de dix ans** maintenant (voir la présentation de ma plate-forme en 2005, **PJ no 11.**, et mes candidatures informelles en 2006, **PJ no 2.**, et 2011, **PJ no 3.**), et le fait que **les remarques** que j'ai faites dans mes courriers à l'AGNU en 2005 et 2006, **se sont avérées pertinentes** au vu des objectifs qui ont été adoptés et des rapports parlementaires français sur l'aide juridictionnelle, **montrent aussi une bonne compréhension du travail de l'ONU** et une vision juste **sur le travail qu'il faut faire** pour atteindre les différents objectifs qui sont fixés, et bien sûr cela est aussi important pour ce poste.]

2) Les difficultés que j'ai rencontrées et les procédures en justice que j'ai encore en cours.

19. Dans mes précédents courriers **depuis 2013**, je vous ai parlé des difficultés que j'ai rencontrées depuis mon licenciement illégal du Département de l'Essonne **en 1993**, des injustices dont j'ai été victime, et **des procédures en justice** que j'ai faites pour essayer d'obtenir justice. Et malheureusement, comme je vous l'ai expliqué le 20-1-16 (**PJ no 4.**), ces procédures en justice sont toujours en cours et/ou elles ont été très négativement affectées **par la décision malhonnête du Conseil constitutionnel sur l'AJ**, je dois donc vous tenir au courant de la situation actuelle. Dans mon affaire pénale contre le Crédit Agricole (CA), entre autres, **les premiers résultats de l'enquête** (récente !) ont montré **(1)** que le Crédit Agricole avait mis seulement 3 jours pour me retrouver **en 2011** après mon retour en France **après plus de 10 ans d'absence**, prouvant ainsi qu'ils avaient forcément violé le secret bancaire [et qu'il était facile de me retrouver entre 1990 et 2001, si la banque l'avait voulu, et ce que la banque n'a pas fait **pour dissimuler les délits** qu'elle avait commis], et **(2)** que les employés du CA avaient - *comme par hasard* - **perdu le faux contrat de crédit** (en mon nom établi **en 1987**, alors que j'étais aux USA, et resté impayé **plus de 23 ans**) **juste après que j'ai expliqué** en détail le **28-9-11** que je ne pouvais pas avoir fait ce crédit à M. Chifflet et après que j'ai porté plainte le **12-1-12**, ce qui constitue aussi **une preuve évidente** de plusieurs délits dont **l'entrave à la saisine de la justice et le recel** (**PJ no 16.**).

20. Bien sûr ces nouvelles évidences et preuves s'ajoutent à toutes celles qui sont déjà au dossier, et montrent **(1)** que cette fraude de la part du CA (et sa filiale Sofinco devenu CACF,) a nécessairement eu de graves

conséquences sur ma carrière professionnelle entre 1993 et 2011, et **(2)** que le comportement du CA **depuis 2011** qui est délictuel aussi, m'a causé de graves problèmes dans ma recherche d'emploi et un grave préjudice **depuis 2011**. La justice n'a pas non-plus fait les efforts nécessaires pour forcer le Crédit Agricole à s'expliquer plutôt et pour éviter les problèmes que j'ai connus, mais cela n'excuse pas le comportement des dirigeants du CA qui comprenaient forcément bien la situation. J'ai informé les dirigeants du Crédit Agricole le 3-3-16 ([PJ no 8](#)) des développements récents dans cette affaire, et je leur ai demandé d'avouer la commission de plusieurs délits, et de compenser le grave préjudice que j'ai subi, mais je n'ai pas encore de réponses à ce jour. Mon différent contre l'administration française n'est toujours pas résolu non plus à cause de la décision du Conseil constitutionnel, donc vous avez toujours la possibilité de résoudre ce différent et de proposer une résolution à l'amiable de mon affaire contre l'administration [et j'espère - aussi - **encore plus de raisons de le faire** et de reconnaître le sérieux de mon travail et que le contexte dans lequel il a été fait était difficile].

D L'intérêt de ma candidature pour la France et le rôle que la France pourrait jouer.

1) L'intérêt de ma candidature pour la France.

21. Même si j'espère que l'intérêt de ma candidature pour l'ONU et pour ses pays membres est apparu dans les paragraphes précédents, j'aimerais prendre quelques lignes pour expliquer pourquoi ma candidature est aussi importante et utile **pour la France**. D'abord, en ce qui concerne **la proposition de développer un nouveau système d'AJ** (qui respecte les droits fondamentaux des pauvres) et des applications informatiques globales qui aideraient à mettre en œuvre ce système dans plusieurs pays, la France a **un intérêt évident** à adopter des solutions qui sont *validées* par les autres pays car cela augmente **de manière significative** les chances que le système ne soit pas manipulé pour servir des intérêts particuliers, comme c'est le cas actuellement en France [le système actuel sert **d'abord les intérêts des avocats**, des riches, et des politiciens, mais pas ceux des pauvres]. De plus, il y a des avantages financiers pour la France liés à la mutualisation de certaines dépenses, et à la possibilité de comptabiliser certaines dépenses dans les dépenses d'ODA, et de remplir ses obligations dans ce domaine. Enfin, le système que je propose, présente des améliorations significatives aussi dans le domaine de l'efficacité (pour les pauvres et la société) par rapport au système actuel [comme l'explique ma lettre du 17-11-14 ([PJ no 6](#)) et mes remarques au Conseil constitutionnel du 5-8-15 ([PJ no 15](#))], donc la France a un intérêt à supporter cette proposition et ma candidature pour ces raisons aussi.

22. Ensuite, j'ai fait tout le travail nécessaire à l'élaboration et la présentation de ma plate-forme dans le cadre **de mon projet de chômeur**, en suivant **rigoureusement** les recommandations de l'ANPE ; et le **processus intellectuel rigoureux** que j'ai utilisé en 1993 **m'a permis (1)** d'étudier mes compétences et comment je pourrais les utiliser pour être utile, **(2)** d'analyser les besoins des employeurs dans le secteur que j'avais ciblé, et **(3)** de proposer des solutions **pertinentes** à certains problèmes de ces employeurs potentiels [pour moi principalement l'administration française et les organisations internationales], **comme il devait le faire** [les lettres de soutien que j'ai reçues et l'évaluation de la Commission européenne pour ma proposition de projet de 1997 **en attestent** (voir [PJ no 7.1](#), et [PJ no 7.2](#), [PJ no 7.3](#))]. Mais de toute évidence, les **directions des ressources humaines** (des administrations françaises et des organisations internationales, entre autres,) et les politiciens français n'ont pas réagi comme ils devaient le faire ; au contraire ils ont ignoré mon travail, les lettres de soutien que j'avais obtenues et la responsabilité de chômeur que j'avais assumé **avec sérieux** de toute évidence ; **et ils ont aussi ignoré le jugement en ma faveur que j'avais obtenu en 1998** du TA de Versailles pour mon licenciement illégal et qui leur donnait une raison supplémentaire de me **'réintégrer'** dans l'administration (...) ; et à la place, ils ont **laissé** la justice et le département de l'Essonne **tricher un peu plus** et utiliser l'AJ malhonnête pour me voler tout ce que j'avais (!) et me forcer à partir demander l'asile politique aux USA (!).

23. Les propositions que je présente dans le cadre de ma candidature au poste de UNSG montrent à **nouveau que j'ai bien fait mon travail de chômeur**, puisque j'ai **identifié** des problèmes que certains employeurs doivent résoudre (ici la France, l'ONU et ses pays membres), j'ai expliqué pourquoi ces problèmes étaient sérieux [par exemple quand j'ai présenté la QPC sur l'AJ,..], et j'ai proposé des solutions pour aider *ces employeurs* à résoudre ces problèmes qu'ils ont, donc en présentant ma candidature au poste de SG à l'ONU

vous récompenseriez aussi **un travail de chômeur sérieux**, et vous encourageriez **(1) tous les chômeurs** à faire leur travail de chômeur (de recherche d'emploi ...) **sérieusement**, et aussi **(2) tous les employeurs** à faire plus attention aux responsabilités des chômeurs et au travail qu'ils font pour les assumer et pour présenter des solutions qui leur sont utiles ou des compétences qui sont adaptées à leur besoin [les employeurs en France pourrait facilement utiliser **plus efficacement - qu'ils ne le font actuellement - les compétences qu'ils ont la chance d'avoir à leur disposition** ; et ainsi diminuer le chômage]. Et bien sûr cela contribuerait à résoudre le problème du chômage.

2) *Le rôle possible de la France.*

25. Je ne propose pas ma candidature au poste d'UNSG **pour obliger** la France à faire certaines réformes, comme la réforme sur l'AJ que je propose dans la plate-forme ; je propose ma candidature pour défendre **une stratégie et des propositions** qui aideraient l'ONU à résoudre nos problèmes globaux et **les pays à atteindre leurs différents objectifs entre 2015 et 2030**. Mais bien sûr j'ai pensé aux problèmes que nous avons en France et aussi aux compétences que la France a quand j'ai dessiné mes propositions, donc la France pourrait jouer un rôle particulier, si elle (vous) le souhaitait (iez). Par exemple, je crois que M. Urvoas a recommencé les discussions avec les avocats pour essayer de trouver des solutions pour améliorer le système d'AJ, donc, si vous le vouliez, je pourrais, par exemple, **(a)** participer à ces réunions de négociation avec les avocats et le ministère **entre avril et juillet**, **(b)** défendre mes propositions, et **en même temps (c)** travailler avec les représentants de pays à l'ONU, le secrétariat de l'ONU et le UNOHCHR pour préparer une proposition de projet **plus précise** qui soit acceptable pour tout le monde (y compris la France), et, si possible, rechercher le financement nécessaire pour développer les systèmes informatiques prévus.

E Conclusion.

26. Je sollicite **ma nomination** pour le poste de *Secrétaire Général des Nations Unis* et la présentation par la France (avant ou au début avril) de ma candidature aux Présidents de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité **pour que je puisse participer aux 1ères rencontres prévues entre le 12 et le 14 avril 2016**. Durant **les 23 dernières années**, j'ai fait un travail spécial dans le cadre de mon projet de chômeur qui m'a amené **(1)** à faire une première proposition pour améliorer le transfert et l'intégration des données statistiques au niveau mondiale en 1997 dans un programme européen [[PJ no 7.1](#), et [PJ no 7.2](#), [PJ no 7.3](#)], et puis **(2)** à présenter une plate-forme de propositions plus générale **en 2005** ([PJ no 11](#)), et des candidatures **informelles** au poste d'UNSG **en 2006** ([PJ no 2](#)) et en 2011 ([PJ no 3](#)). Et **depuis 2011**, j'ai affiné et précisé mes propositions allant même jusqu'à dénoncer l'inconstitutionnalité de la loi sur l'AJ en France devant le Conseil constitutionnel, et à faire une proposition pour améliorer nos systèmes d'AJ comme vous le savez [voir mes lettres du 17-11-14 ([PJ no 6](#)) et du 18-1-15 ([PJ no 5](#))]. Je souhaiterais donc maintenant avoir la possibilité **(1)** de présenter ce travail (de plus de 23 ans) aux pays membres de l'ONU et **(2)** de défendre mes propositions **dans le cadre de ma candidature au poste d'UNSG**.

27. Même si je n'ai pas dirigé d'organisations internationales ou de ministères comme les 7 candidats qui se sont déjà présentés, je connais bien **(a)** le travail que l'ONU a fait pendant ces 15 dernières années, notamment dans le domaine de l'Internet, et de la préparation des SDG et de l'accord de Paris, **(b)** la pauvreté que l'ONU et ses pays membres essaient **d'éradiquer**, et **(c)** les imperfections des systèmes de justice qui la causent, entre autres ; et j'ai une vision claire de ce que l'ONU doit faire pour que les pays atteignent leurs différents objectifs. J'ai aussi acquis, au cours des 30 dernières années, **les compétences** qui sont recherchées, notamment **(1)** en préparant la plate-forme de propositions que je présente, **(2)** en défendant des '*causes*' importantes pour tous, comme la nécessité d'améliorer **(a)** notre (nos) système (s) d'aide juridictionnelle, et **(b)** nos systèmes de transfert et d'intégration des données statistiques, en France et devant les organisations internationales, et **(3)** en défendant mon cas devant la justice de 4 pays différents et devant les cours internationales.

28. De plus, je présente une plate-forme de propositions **équilibrée** qui demande des efforts similaires à tous les pays, qui encourage les pays les plus avancés comme la France et les USA à jouer un

rôle particulier pour le bien de l'humanité, et qui nous permettra de développer **les outils nécessaires** pour atteindre nos objectifs dans le domaine du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique. Par exemple, la création d'une nouvelle **Organisation Internationale** pour gouverner et gérer **l'Internet**, nous permettra de développer et de maintenir des **applications informatiques globales** pour nous aider à résoudre certains problèmes globaux; et la recherche et le développement de **l'alternative au capitalisme de marché** permettra **(a)** de créer un système de rémunération qui paye plus les gens en fonction de leur relative contribution au progrès de la société que le système actuel ne le fait, **(b)** d'aider l'ONU **(i)** à éradiquer la pauvreté, **(ii)** à diminuer les inégalités, **(iii)** à combattre le réchauffement climatique, et **(c)** de faciliter la convergence, entre autres.

29. Enfin, je pense que ma candidature présente aussi **intérêt particulier** pour la France, notamment **(1)** en permettant de mettre en place un nouveau système d'AJ qui soit validé par d'autres pays et qui ait un coût raisonnable pour la communauté tout en décourageant les atteintes aux droits des pauvres, et **(2)** en rappelant aux chômeurs et aux employeurs leurs responsabilités respectives pour mieux lutter contre le chômage avec la mise en avant d'un travail difficile **de plus de 23 ans** fait dans le cadre **d'un projet de chômeur**. Bien sûr, si vous le souhaitez, je serais heureux de vous apporter plus de précisions de vive voix et de répondre à vos questions éventuelles sur la plate-forme ou tout autre sujet qui vous paraît utile d'aborder. Etant donnée l'importance de présenter la candidature avant (ou au) début avril pour que je puisse participer aux rencontres **entre le 12 et 14 avril**, je vous serais reconnaissant si vous pouviez étudier et répondre à mon courrier en urgence, et je joins aussi une photo et une brève biographie au format de celles qui ont été présentées par les autres candidats.

29. En vous remerciant par avance pour l'intérêt que vous porterez à mon courrier et dans l'espoir de pouvoir défendre mes propositions à l'ONU dans le cadre de ma candidature au poste de Secrétaire Général, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pierre Geneviev

PS : La copie PDF de la lettre est accessible à <http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/let-Hollande-cand-UN-17-3-16.pdf>, pour pouvoir accéder au lien Internet plus facilement.

Pièces jointes.

- PJ no 1 : Lettre du Président de l'UNGA du 25-2-16: [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/let-pres-AGNU-25-2-16.pdf>].
PJ no 2 : 1ère UNSG application du 14-6-06, [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf/ungeneralassemb.pdf>].
PJ no 3 : 2ème UNSG application du 12-1-11, [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/letungaBP-Pre1-12-11-4.pdf>].
PJ no 4 : Lettre adressée à M. Hollande, Valls, ..., du 20-1-16: [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/let-pres-pm-err-mat-QPC-2-20-1-16.pdf>].
PJ no 5 : Lettre à l'AGNU du 18-1-15, [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/letunga-7-1-18-15.pdf>].
PJ no 6 : Lettre à M. Hollande, aux Députés ... du 17-11-14, [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/let-pres-pm-etc-7-17-11-14.pdf>].
PJ no 7 : Proposition présentée au programme INCO (31 p., 7.1), [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/incoproposal7-1-11.pdf>];
Évaluation de la Commission, et quelques lettres d'intérêt pour le projet (20 p.)
(7.2) [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/incoPROPANDletsup1.pdf>],
7.3) [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/incoletsup2.pdf>];
PJ no 8 : Ma lettre au Conseil d'administration du CA du 1-3-16, [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/let-5-co-adm-DG-CA-1-3-16.pdf>].
PJ no 9 : Lettre à M. Hollande, M. Valls...UNGA, du 30-6-14 ; [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/let-pres-pm-UN-6-30-6-14.pdf>].
PJ no 10 : Lettre envoyée à M. Hollande, ... du 23-4-14, [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/let-pres-pm-min-5-23-4-14.pdf>].
PJ no 11 : Lettre présentant ma 1ere plate-forme en 2005, [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf/uscongress10-20.pdf>].
PJ no 12 : Lettre à MM. Hollande and Obama, 9-13-13 (16.1, 7 p.); [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/let-holla-obama-3-13-9-13.pdf>].
PJ no 13 : Lettre à MM. Hollande, Ayrault..., 28-8-13 (11 p.); [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/let-pres-pm-sap-2-28-8-13.pdf>].
PJ no 14 : Lettre à MM. Hollande and Ayrault, 25-4-13 (5 p.), [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/let-pres-pm-1-25-4-13.pdf>].
PJ no 15 : Mes observations du 5-8-15, QPC, [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/QPC-AJ-c-constit-observ-5-8-15.pdf>].
PJ no 16 : Appel du rejet de mes 2 demandes d'acte **du 17-2-16**, [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/app-rejet-de-acte-CI-2-17-2-16.pdf>].
PJ no 17 : Brève biographie, [<http://www.pierregeneviev.eu/npdf2/bio-SG-can-17-3-16.pdf>].